

Gain de temps

Grâce à la pertinence de ce support vous n'auditez que le nécessaire

Vous êtes **Commissaire aux comptes**, SAM vous accompagne dans la démarche de certification des comptes.

Conformément à l'article 8 extrait de la NEP-500 :

« Pour fonder son opinion, le commissaire aux comptes n'est pas tenu d'examiner toutes les informations disponibles dans l'entité dans la mesure où il peut généralement conclure sur la base d'approches par sondage et d'autres moyens de sélection d'éléments à tester. »

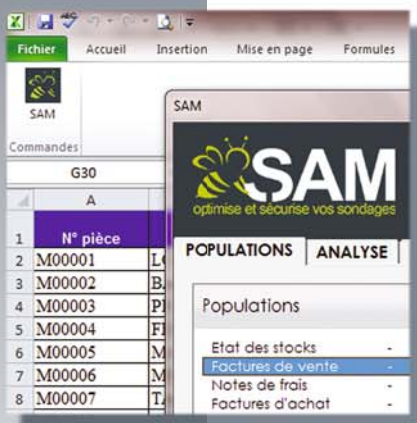
Vous êtes **Expert comptable**, SAM vous accompagne dans la démarche de révision des comptes pour délivrer les attestations.

Conformément à l'article 13 extrait de la NP-2300 :

« Lorsque la comptabilité est tenue par l'entité, le professionnel de l'expertise comptable vérifie l'existence et la mise à jour des livres comptables obligatoires prévus par le Code de commerce ; il apprécie par des sondages appropriés la qualité des enregistrements comptables. »

Sécurité de vos dossiers renforcée

- démarche éprouvée scientifiquement
- traçabilité automatique des choix statistiques
- risque lié au sondage quantifié et maîtrisé
- extrapolation fiabilisée



En échantillonnant les éléments tel que les stocks, factures, notes de frais ou toutes écritures comptables, SAM vous aide à prendre les bonnes décisions dans l'analyse de l'entité.

Conçu en étroite collaboration avec des professionnels de l'audit (CAC, EC, statisticiens, informaticiens...), SAM tient compte des besoins de la profession et aide à la prise de décision lors de l'audit.

Centré sur l'utilisateur, cet outil dispose :

- du prélèvement d'un **échantillon de qualité**
- du calcul d'indicateurs statistiques
- d'une installation **facile et rapide**
- d'une intégration dans Excel
- d'une **fluidité d'utilisation**
- d'une **ergonomie intuitive**
- ...



Nous contacter

Lérig COUPRIE
ESOPE

02 47 25 87 95
l.couprie@esope-net.com

www.esope-net.com